

Bonjour,

Pour donner suite à mon courriel d'hier, on m'a dit que la description des propositions de la Banque aurait pu être plus claire. Je tiens donc à préciser que les propositions ont trait aux agentes et agents de sécurité d'Ottawa qui sont **déplacés à un autre endroit au siège lors de leur quart de travail**. Vous trouverez ci-dessous le libellé qui a été ajouté afin de clarifier les offres faites par la Banque.

Deux pistes de solutions proposées par la Banque pour résoudre le problème à Ottawa

Option 1	Ajouter une phrase à la convention collective disant que la Banque peut déplacer une agente ou un agent à un autre endroit au siège pendant leur quart de travail sans devoir appeler une autre agente ou un autre agent et lui offrir des heures supplémentaires.
Option 2	Ne pas modifier le libellé de la convention collective. Créer plutôt un document distinct qui explique quand la Banque peut utiliser le processus existant d'établissement des horaires pour déplacer des agentes et agents à un autre endroit au siège pendant leur quart de travail sans offrir d'heures supplémentaires à une autre agente ou un autre agent. Il indiquerait aussi que le syndicat ne déposera pas de nouveaux griefs uniquement parce que des heures supplémentaires ne sont pas offertes dans ces cas.

La Banque a hâte de recevoir une réponse du syndicat et de régler ce conflit de travail le plus tôt possible.

Merci,

Erin